

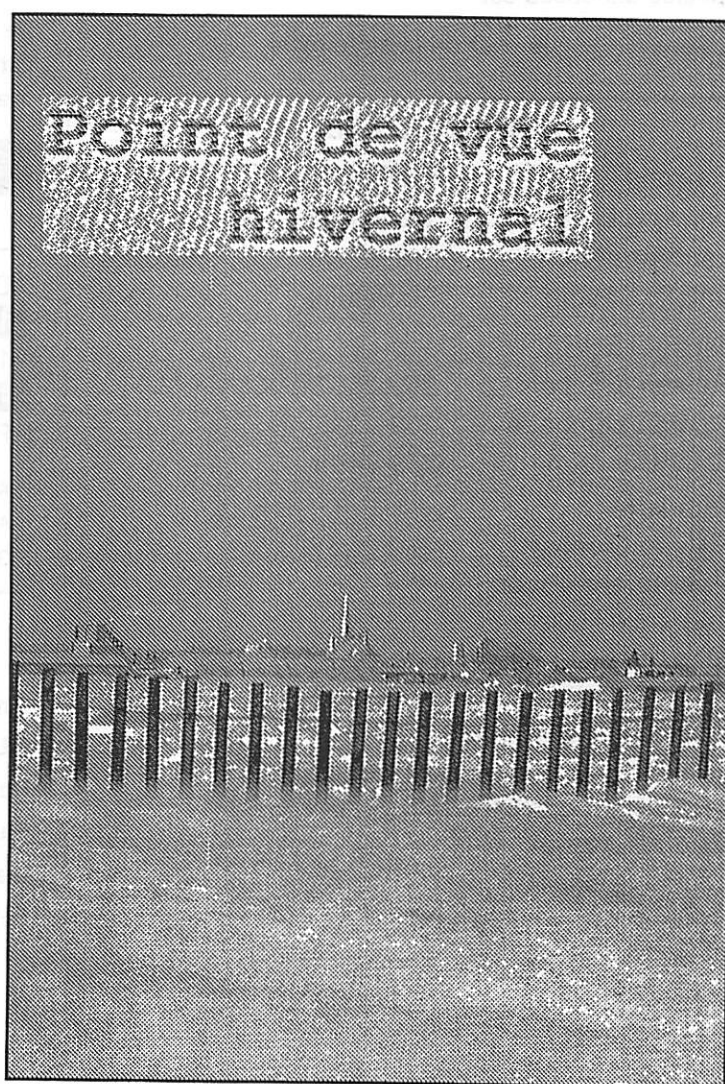


L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 7 n° 3 Février 2000

SOMMAIRE

<i>Éducation des adultes.....</i>	<i>3</i>
<i>Conservation du patrimoine</i>	<i>5</i>
<i>Piégeage au Québec</i>	<i>6</i>
<i>Bibliothèque du Rocher</i>	<i>7</i>
<i>Besoin de bénévoles à L'Écho</i>	<i>7</i>
<i>Avis secteur Morigeau</i>	<i>7</i>
<i>Solidarité Cancer du sein</i>	<i>8</i>
<i>Germaine Boulet: 1 an déjà</i>	<i>9</i>
<i>Cercle de fermières</i>	<i>10</i>
<i>Club motoneige</i>	<i>11</i>
<i>Programme Allocation-logement</i>	<i>12</i>
<i>Billets de ski à gagner</i>	<i>13</i>
<i>L'UMRCQ change de nom</i>	<i>14-16</i>
<i>Chronique pastorale</i>	<i>15</i>
<i>La Francolière</i>	<i>17</i>
<i>Recette des fermières</i>	<i>18</i>
<i>L'Écho municipal</i>	<i>21-27</i>



février

2000



**L'ÉCHO
DE SAINT-FRANÇOIS**

C.P. 321
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Click Art, retouchée dans Photo shop

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Louise Bonneau

Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron, Nicole Couture,
Isabelle Collin

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie Bernier, Montmagny

Journal réalisé
StF bénévolement
communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

- Ambulance 911
- CLSC Antoine-Rivard 248-1518
- Feu 911
- Municipalité 259-7228
- Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
- Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECOQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Distribution
Assermentée
AVDA
R.P.M. Média
Placement
Réseau de
COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Mythes et réalité...

Le mois dernier, alors que j'installais une affiche dans un commerce de la région, la caissière du dépanneur me demanda:

- Vous, vous travaillez pour la commission scolaire?
- Oui, je suis animatrice dans le centre de Montmagny.
- C'est pour le monde qui ne sait pas lire, ces cours-là?
- La majorité des élèves inscrits aux cours de perfectionnement en français et en mathématique savent lire et écrire.
- Les cours de perfectionnement, reprit-elle l'air surpris, ce n'est pas pour ceux qui ne savent pas lire?
- Aussi surprenant que cela puisse paraître, nos élèves savent lire et écrire. Il leur manque simplement quelques connaissances pour le faire correctement.
- Ah oui! Je ne pensais pas...
- Prenez l'exemple suivant. Je connais une personne qui lit régulièrement le journal. Pourtant, quand elle m'explique ce qu'elle retient d'un article, je sais qu'elle n'a pas tout à fait compris le texte qu'elle a



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

lu. Il y a aussi ceux qui écrivent au son, sans oublier tous ceux qui ont de la difficulté à composer un message.

- Il y a plusieurs personnes qui en auraient besoin à ce moment-là. Mais ces cours-là, à qui s'adressent-ils?
- Il y a plusieurs travailleurs qui viennent à l'éducation des adultes pour améliorer leurs conditions de travail ou parce que leur employeur l'exige. Il y a aussi des parents qui veulent aider leurs enfants à l'école. Et, il y a des retraités qui suivent des cours pour leur plaisir personnel ou pour améliorer leur écriture parce qu'ils font partie d'un organisme, par exemple.
- S'il y a des travailleurs, est-ce que les cours se donnent le soir?
- Bien sûr. Il peut y avoir des cours le jour ou le soir, selon les besoins des gens.
- Qu'est-ce que vous faites au juste dans ces cours-là?
- Nous enseignons ce que les adultes ont besoin d'apprendre pour se perfectionner en français et en mathématique.
- Quelle différence est-ce qu'il y a entre les cours donnés à la Commission scolaire et les autres ?
- À la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, les cours que vous suivez vous donnent droit à des unités de formation qui seront inscrites dans votre dossier au Ministère de l'éducation. Vous pourrez donc faire la preuve que vous avez réussi votre cours.
- Je ne pensais pas que c'était comme cela. Après tout, c'est vrai qu'on oublie les règles de grammaire à force de ne pas pratiquer. On ne sait pas toujours comment écrire une lettre, non plus. Les fractions et les décimales, je suis rouillée un peu. Moi, j'ai arrêté l'école en 2^e secondaire et...
- Un client entra dans le dépanneur et interrompit notre conversation.
- Je saluai la dame et sortis aussitôt. Avant de la quitter, j'aurais cependant aimé lui parler des cours de français et de mathématique de base qui seront donnés le soir à Montmagny.
- Si vous désirez de l'information concernant ces cours, pour vous ou quelqu'un que vous aimez, appelez Jacqueline Labbé au 248-0181.

**Source Jacqueline Labbé, animatrice
Centre d'éducation des adultes de Montmagny
Commission scolaire de la Côte-du-Sud**



TERRASSEMENTS Joncas & Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

- Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé
- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin
248-2585

Pag.: 241-7485

Rés.: Rémi

248-6889

Rés.: Daniel

248-7818

241,
route
Normandie,
Montmagny

Tél.: bur.: 418-248-2585

Fax: 418-248-8387

AUTOPRO CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

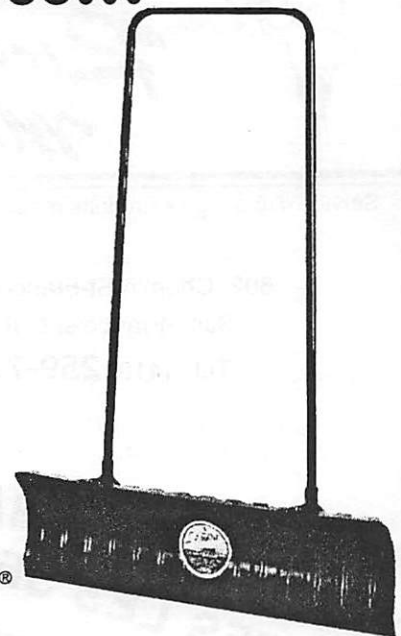
174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

L'hiver est à nos portes...



Êtes-vous prêt?



Conservation du patrimoine

À nous tous de Saint-François

Vous avez pris connaissance dans un précédent numéro de l'Écho de Saint-François que la municipalité de Saint-François ainsi que les municipalités de Berthier, Saint-Pierre, Cap-St-Ignace et la ville de Montmagny ont adhéré au programme « Villes et Villages d'Art et Patrimoine » en avril dernier; le dernier numéro de l'Écho élabore quelque peu sur le partage des responsabilités dans les plans mis de l'avant. Nous voulons vous apporter quelques renseignements supplémentaires sur ce qui s'est fait depuis.

À la suite de l'adhésion à ce programme par les différentes municipalités, M. Alain Franck a été retenu comme agent culturel pour une période de trois ans. Depuis lors, un bon nombre de rencontres ont eu lieu entre les divers intervenants.

À Saint-François, la Société de Conservation du Patrimoine a pris en charge ce programme, qui a pour objet de mettre en valeur notre patrimoine bâti, culturel et vivant ainsi que de nous permettre à tous d'avoir en mémoire notre passé pas si lointain et d'attirer chez nous un tourisme culturel auquel nous pourrions raconter ce dont nous sommes fiers. Pour bien réussir ce projet, nous avons jugé que nous avions besoin d'aide et nous avons fait appel au comité d'embellissement et à quelques personnes dynamiques de notre milieu. Depuis lors, nous travaillons en comité.

En collaboration avec l'agent culturel, Alain Franck, nous avons établi nos priorités. Puis, avec la contribution de la MRC de Montmagny, nous avons élaboré un plan d'action qui fait appel au Fonds du millénaire. Par l'entremise de la MRC, nous avons obtenu l'appui de l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches et de l'Office du tourisme de la Côte du Sud.

Dans l'immédiat, nous comptons mettre en valeur notre site historique classé, au coeur du village, avec son vieux presbytère, le plus ancien couvent de la rive sud, son calvaire, son presbytère et son église actuelle, de même que le secteur Morigeau où la Municipalité de Saint-François a commencé l'aménagement d'un petit parc, à cet endroit même où ont tourné pendant de nombreuses années des moulins à scie, à farine et à cardes qui furent nos premières industries locales.

Concrètement, nous avons décidé d'ériger dans ces deux secteurs des panneaux d'interprétation rela-

tant les différentes étapes de la construction de ces édifices qui font notre fierté et de ces industries aujourd'hui disparues mais qui furent pendant des années au centre des activités de Saint-François. Nous publierons également un fascicule qui apportera un supplément d'informations aux résidents de Saint-François de même qu'à nos visiteurs.

Nous élaborerons un circuit piétonnier qui nous permettra de revivre en quelques minutes deux siècles et demi de notre histoire paroissiale.

Le fonds du millénaire auquel nous avons fait appel n'assure que trente pour cent (30%) du financement des projets qu'il juge recevables. Pour sa part, la Municipalité de Saint-François assume une bonne partie de la facture pour l'érection du parc dans le secteur Morigeau. La Société de Conservation du Patrimoine et ses collaborateurs se chargent des recherches historiques, de la conception des panneaux d'interprétation, de l'écriture du fascicule d'informations. L'Office du tourisme de la Côte du Sud apportera son aide technique pour le design des panneaux et contribuera à la réalisation de ce fascicule historique. L'Association touristique régionale de Chaudière-Appalaches, l'office du tourisme de la Côte du Sud et le réseau Villes et Villages d'art de patrimoine feront la promotion du circuit historique de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Ce circuit sera présenté dans les diverses parutions de ces organismes et sur le réseau Internet. Pour assumer le dernier tiers de la facture de ce projet, nous avons fait appel à la générosité des services, commerces et industries de notre paroisse. Nous espérons que la réponse à notre sollicitation a été suffisamment favorable pour que les administrateurs du Fonds du millénaire ne doutent pas de l'appui du milieu à notre projet et qu'ils répondront favorablement à la subvention que nous avons sollicitée.

La réalisation de ce projet en l'an 2000 nous permettra de mieux connaître et de faire connaître à nos visiteurs ce que nos ancêtres ont réalisé et que nous avons réussi à préserver.

Nous disons merci à tous ceux qui ont travaillé à l'élaboration de ce projet de même qu'à tous ceux qui y ont apporté leur appui.

**Jacques Boulet, président
Société de Conservation du Patrimoine de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**

Piégeage au Québec

La Société de la faune et des parcs du Québec annonce la publication de la brochure précisant les principales règles de la pratique du piégeage pour la saison 1999-2000.

Cette année marque la mise en œuvre de la Réforme de la gestion des animaux à fourrure et du piégeage et c'est, sans contredit, l'événement qui touchera le plus les trappeurs au cours de la prochaine saison. Cette réforme permet de mettre en place un mode de gestion spécifique des animaux à fourrure par la création des «Unités de gestion des animaux à fourrure» (UGAF). Le but principal des UGAF sera d'assurer un meilleur suivi et une gestion améliorée des animaux à fourrure particulièrement dans le réseau libre des terres publiques et privées. La délimitation de chaque zone (UGAF) est basée avant tout sur les caractéristiques fauniques et le profil des usagers, en plus de tenir compte des limites des régions administratives.

La nouvelle réglementation prévoit également que les trappeurs devront se procurer un permis spécifique pour chaque UGAF où ils désirent pratiquer le piégeage. Afin de faciliter l'identification de l'UGAF visée, celles-ci sont présentées à plus grande échelle sur les cartes incluses dans cette nouvelle édition de la brochure.



SOURCE :

**Cabinet du ministre
responsable de la Faune et des Parcs**



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

418-243-3408

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0



Ah! Non!
Ce n'est pas encore
fini cet hiver-là!

Mike réchauffe-moi ça!



**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ **259-2447**

*VOUS Y RÊVEZ DÉJÀ
DEPUIS QUELQUES ÉTÉS*



La Ferme
horticole Lajoie
vous aide à
passer du rêve à
la réalité en
débutant dès
cet automne
votre plan
d'aménagement.
Appelez
Jean-François.



ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

327, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0

Les bénévoles sont toujours bienvenus!

Ton journal communautaire, L'Écho de Saint-François est à la recherche de bénévoles.

Si ta disponibilité te le permet, nous avons besoin de personnes pour saisir des textes à l'ordinateur. Nous te donnerons la formation nécessaire.

*Tu veux naviguer
sur Internet?
Donne du temps
et en échange
tu pourras naviguer!*

Le conseil d'administration a décidé d'offrir en échange d'heures passées à saisir les textes un certain nombre d'heures à naviguer sur Internet. Alors, tu trouves cette offre intéressante!

Tu es invité à communiquer avec Valérie Savoie au 259-7536 afin de signaler ton intérêt à faire partie d'une équipe dynamique!

Valérie Savoie

Avis aux résidents du secteur Morigeau

Le présent avis s'adresse aux résidents du secteur Morigeau qui sont maintenant desservis par un égout sanitaire.

La Municipalité vous demande de ne plus jeter de serviettes, de linges ou autres articles dans les toilettes qui viennent obstruer le mécanisme des pompes de la station de pompage du secteur Morigeau avec comme conséquence une surchauffe de l'équipement.

Évidemment, cet avis s'adresse aussi aux employés d'usine du secteur Morigeau. La Municipalité demande aux dirigeants d'entreprise de ce secteur d'afficher cet avis à la vue des employés.

La Municipalité apprécierait beaucoup la collaboration de tous afin d'enrayer le problème.

Bibliothèque du Rocher

Du nouveau et encore du nouveau

Depuis le 26 janvier près de six cents nouveaux biens vous attendent à la bibliothèque soit volumes, cassettes, laser, etc.



Nouveaux documentaires

- ❖ Le Guide de l'auto 2000 de Jacques Duval.
- ❖ Les Inventions 2000
- ❖ Le Livre des records Guinness 2000

Analyse et commentaires

Un babillard sera mis à votre disposition afin que vous puissiez nous faire part de vos commentaires sur des volumes que vous avez lus.

Vous avez aimé ce volume: Pourquoi? Au contraire, pas du tout, faites-le savoir aux autres lecteurs, tout simplement en remplissant une petite fiche.

Votre collaboration sera sans doute appréciée.

Diane Gendron

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



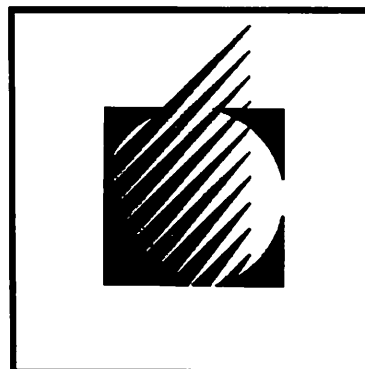
Solidarité cancer du sein a besoin de vous

Saviez-vous qu'une disponibilité de quelques heures par mois pour de l'accompagnement, de l'écoute et différentes formes de soutien, peut accroître la survie des femmes atteintes de cancer du sein?



Solidarité cancer du sein, Montmagny-L'Islet, a besoin des femmes de tous âges, sensibles à la cause et ayant ou pas été traitées pour le cancer du sein afin d'aider les femmes atteintes et leur famille. À cet effet, les bénévoles reçoivent de la formation et du soutien.

Vous êtes les bienvenues. Inscrivez-vous en téléphonant à Diane Rioux au 598-6911.



LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

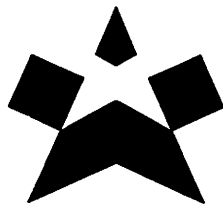
Tél.: 418 259 2616

Vente et adm.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050



MORIGEAU • LÉPINE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigneau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Germaine Bonneau Boulet (1909-1999) : un an déjà

Il est de ces personnes qui passent leur vie dans l'anonymat le plus complet. La paroissienne dont il est question ici, Germaine Bonneau Boulet, a fait tout le contraire. À l'âge de 15 ans, elle devenait titulaire des orgues de la Fabrique de Saint-François. Elle aura occupé ce poste de 1924 à 1983. Si on y retranche de très rares années d'arrêt, voilà une carrière de plus de 50 ans au service de Saint-François.

Hier comme aujourd'hui, la fonction d'organiste consiste à accompagner les choristes qui prêtent leurs voix aux cérémonies religieuses: messes du dimanche, funérailles, mariages, etc. Sans compter les pratiques! Germaine Bonneau Boulet a donc beaucoup de travail. À une certaine époque, les fêtes d'obligation (par exemple : Ascension, Immaculée-Conception, les Rois) sont nombreuses. En plus de celles-ci, l'organiste doit toucher l'orgue également aux Vêpres (tous les dimanches, l'après-midi ou en soirée). Rien qu'à Noël, on célèbre trois messes durant la nuit ainsi qu'une Grand Messe le lendemain matin. Avec assiduité et bonne humeur, Germaine « donne le ton » à toutes les cérémonies.

Jusqu'à 1940, la soufflerie de l'orgue de l'époque n'était pas électrifiée. Il fallait recourir à un «souffleur». Il actionnait la machine à vent pour fournir à l'organiste le «vent» requis pour que l'orgue réponde aux touches du clavier. Or, il n'était pas rare que le souffleur, distrait, oubliait de fournir le vent. À ce moment, Germaine actionnait une petite sonnerie pour avertir le souffleur. L'hiver, l'église n'était

chauffée que le dimanche, et les répétitions de la chorale avaient lieu dans la sacristie. L'harmonium qui s'y trouvait était parfois alimenté en «vent» par Paul Boulet, le mari de Germaine. Les dernières années où «l'orgue à vent» était en fonction, il était rendu «à bout de souffle»! Il arrivait qu'au Gloria ou, au plus tard, au Credo, l'instrument devenait muet.

Le 4 mai 1980, Germaine se voit décerner, par monseigneur l'Évêque, la médaille du mérite diocésain, en reconnaissance de son dévouement.

Les aînés se souviendront du temps où Germaine et son mari Paul tenaient l'hôtel Boulet, sur la rue principale. Le destin a voulu que Germaine ait été la première rési-

dente à occuper une chambre dans son ancien hôtel, au moment où ce dernier a été converti en résidence pour personnes âgées. Décédée à l'âge de 90 ans, elle a été inhumée à Saint-François le 9 janvier 1999. Les deux enfants de Paul Boulet et de Germaine, Monique et Jean-Paul, demeurent toujours à Saint-François.

Le présent texte a pour but de rendre hommage à cette paroissienne dévouée à l'occasion du premier anniversaire de son décès. Un hommage bien mérité pour cette grande soeur qui m'a souvent accompagné au piano, à la maison paternelle, chez elle à l'hôtel et à l'église. Merci Germaine!

Un frère qui se rappelle,
Albert



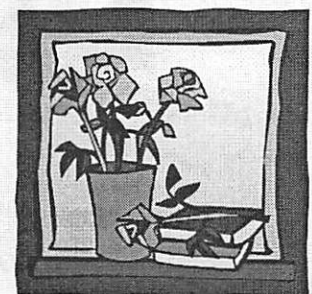
Un petit changement pour votre intérieur?

Contactez notre conseillère en décoration

Pour plus d'informations, téléphonez à l'une ou

l'autre de nos succursales de la S.C.A. Rivière-du-Sud

Saint-François	259-7715
Berthier-sur-Mer	259-7718
La Durantaye	884-2802



Club Motoneige Le Petit Canton

Un hiver comme on les aime



Amis motoneigistes, bonjour!

Au moment où j'écris cette chronique, on est en janvier. Je regarde dehors et je vois beaucoup de neige. Il fait froid (-18°C), les sentiers sont merveilleusement beaux et durs, et la signalisation est impeccable. Ça, c'est un hiver comme on les aime!

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

Le Café du Havre

Réservez maintenant
pour le souper musical
de la St-Valentin

**DIMANCHE
13 FÉVRIER**

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi sur réservation
Jeudi 16h à 23 h
Vendredi - samedi 8h à 23h
Dimanche 8h à 21h

Ouvert
à l'année

120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer
259-2953 ou 259-2364

Activités

Le Club Motoneige. Le Petit Canton Inc. vous a préparé, encore une fois cette année, une série d'activités qui seront certainement vous plaire.

5 février 2000 Course d'accélération nocturne au relais de Saint-Raphaël. Premier départ à 19h30. Responsable - Frédéric Lemieux: 884-3512.

6 février 2000 Journée des enfants. Promenade sur des mini-motoneiges à compter de 10h00. Responsable - Gilbert Vallières: 580-0781.

19 février 2000 Course d'accélération nocturne au relais de Saint-Raphaël. Premier départ à 19h30. Responsable - Jean-Philippe Lemieux: 884-2833.

27 février 2000 Défi radar à Saint-Vallier. Premier départ à 13h00. Responsable: Jean-François Lemieux: 884-3848.

11 mars 2000 Parade aux flambeaux.

À déterminer Déjeuner cognac

3 septembre 2000 Course d'accélération sur gazon à Saint-Vallier

Semaine de la sécurité

La Semaine de la Sécurité s'est déroulée du 16 au 22 janvier 2000. Dans le cadre de cette semaine, la Fédération des Clubs de Motoneigiste du Québec a organisé une randonnée en motoneige intitulée «La caravane de la sécurité». Les 21 motoneigistes qui la composaient, dont le président provincial, le directeur général, des représentants de Chaudière-Appalaches, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, du Yukon et des États-unis se sont arrêtés à notre relais de Saint-Vallier le samedi 24 janvier.

À cette occasion, nos agents de surveillance de sentiers leur ont servi d'escorte et notre équipe d'intervention d'urgence a fait la démonstration d'un sauvetage en motoneige. La caravane fut impressionnée par cette démonstration ainsi que par la qualité de nos sentiers et de sa signalisation.

Les motoneigistes présents ont certainement été sensibilisés à une plus grande prudence dans les sentiers. Bravo pour cette excellente initiative!

En terminant, nous vous invitons à participer en grand nombre à nos activités et surtout soyez prudents dans les sentiers.

Claude Denoyers



Modification au programme Allocation-logement

Le 1er octobre 1999, des modifications ont été apportées à l'Allocation-logement, un programme d'aide financière au logement destiné aux couples à faible revenu comptant une personne de 55 ans ou plus ou ayant au moins un enfant à charge (familles de travailleurs à bas revenus, prestataires de la sécurité du revenu, étudiants ou autres) qui consacrent 30% ou plus de leurs revenus pour se loger.

Les prestataires des anciens programmes Logirente et Prestation spéciale d'allocation-logement du ministère de la Sécurité du revenu (devenu le ministère de la Solidarité sociale) ne bénéficient plus, depuis le 1er octobre, d'une clause de protection spéciale leur garantissant, depuis deux ans, le même montant d'allocation que sous les anciens programmes.

Depuis octobre 1999, leur allocation peut être réduite même si la situation du couple (nombre de personnes dans le ménage, coût du loyer et revenu) demeure inchangée.

Les bénéficiaires, soit environ 31 700 couples, en majorité constitués de personnes de 60 ans ou plus, sont toutefois assurés de recevoir au moins les 2/3 du montant qui leur est versé actuellement. Ils ont été avisés de ces modifications en mars dernier.

SOURCE: Société d'habitation du Québec

Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700

1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc. (J.P. Bolduc inc.)

542, boul. Saint-François Ouest, Saint-François G0R 3A0

☎ (418) 259-7781

ASSURANCE DE DOMMAGES



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Judith Rémillard
C. d'A. Ass.

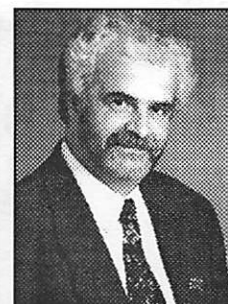


Denise Prévost
secrétaire

ASSURANCE DE PERSONNES



Francis Fontaine, avc
Armagh



Réal Fontaine, avc
Représentant en
épargnes collectives
Cap-Saint-Ignace

FL
SERVICES FINANCIERS : Un choix de confiance

MASSIF DU SUD

Calendrier des activités Hiver-2000

C'est un plaisir pour nous de vous présenter notre programmation de la saison Hiver-2000.

Samedi 5 février Opération burinage de la Sureté du Québec.

Dimanche 6 février Course Skibec Alpin Juvénile.

Dimanche 13 février Tournée FM 93/
Journal de Québec. Challenge CUPIDON.

Samedi 19 février Randonnée Clair de Lune de 19h à 21 h.

Samedi 26 février Challenge Massif du Sud (Planches)

Dimanche 27 février Challenge Massif du sud (Ski)

Samedi 4 mars DÉFI TRIATHLON FAMILIAL.

Samedi 11 mars Journée des enfants.

Tournée CHIK FM 98,9

Samedi 18 mars SNOW JAM

(border cross, big air et musique)

Randonnée Clair de Lune.

Dimanche 19 mars Challenge Massif du Sud (ski et planche)

Samedi 25 mars CHALLENGE EXTREME
SPORTS EXPERTS

Dimanche 2 avril Finale Challenge Massif du Sud

Randonnées Claire de lune

Pour les randonnées Clair de lune en ski de fond rendez-vous au chalet principal de la station à 18h30. Le départ de la randonnée se fait à 19h00 et le retour au chalet principal vers 21h00. Café, biscuit, amitié, tout est au rendez-vous pour \$5.00 et une consommation vous est offerte.

Heures d'opération

Jusqu'au 18 février la station est en opération du mercredi au vendredi inclusivement de 9h30 à 16h00

et les samedis et dimanches de 8h30 à 16h00.

Deux billets de ski à gagner

Au cours des mois de février, mars et avril une question sera posée se rapportant au Massif du Sud. Le gagnant tiré au hasard qui aura répondu correctement à la question et qui nous aura fait parvenir la réponse au journal L'Écho avant la date de tombée, soit le 13 de chaque mois, se méritera 2 billets de ski pour une journée au Massif du Sud. Un gagnant par tirage.

Tous les coupons qui auront été déposés durant la période du concours, soit du 1er février au 21 avril 2000, seront acheminés au Massif du Sud puis versés dans le baril pour le grand tirage d'un billet de saison-famille 2000-2001 d'une valeur de \$1,000, incluant les taxes. Le tirage aura lieu le lundi de Pâques.

La question de février

La question pour le mois de février est la suivante:

Quelle quantité de neige est tombée au Massif du Sud durant la saison 98-99? Un indice: visitez le site web du Massif du Sud à: <http://www.quebecweb.com/massifdusud/introfranc.html>.

Bonne chance à tous!



Salon
KARO
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - G0R 3A0
418 - 259-7117

Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette

 **P.P.R.**.ENR.
Pour tous les travaux de réparation et de rénovation

Plâtrage
Peinture int. et ext.
Résidentiels

Yvon Rémillard
1, rue Boivin
Saint-François

Tél: (418) 259-2415

L'UMRCQ change de nom

L'assemblée générale de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), dans le cadre de son congrès annuel, a adopté des modifications substantielles à ses règlements généraux.

L'objectif: impliquer le plus grand nombre d'élus municipaux dans la concertation et les prises de décisions rapides quand surviennent des débats dans le monde municipal.

L'assemblée générale a convenu de créer des associations régionales de municipalités (ARM) dans toutes les régions où l'Union compte des membres.

Chaque ARM sera formée exclusivement de membres de l'Union et sera administrée par un léger exécutif régional composé de cinq maires de municipalité locale. Les pouvoirs et les responsabilités de l'exécutif consisteront à déterminer les grandes orientations de l'association régionale et à prendre position sur les dossiers régionaux et des dossiers d'envergure provinciale, a précisé Jacinthe B. Simard, la présidente de l'UMRCQ.

Pour illustrer le fait que l'Union regroupera dorénavant des associations régionales, l'assemblée générale a voté en faveur d'une modification de la dénomination de l'organisme. L'UMRCQ devient donc la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales. Son logo ne retiendra que l'appellation Fédération québécoise des municipalités.

Nouvelle présidence

Dans le cadre du congrès de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales, le maire de Carillon et préfet de la MRC Argenteuil, Florian St-Onge, a été élu à la présidence de l'organisme. Il remplace Jacinthe B. Simard, dont le mandat s'est terminé le 1er octobre 1999, après avoir été à la tête de l'UMRCQ pendant cinq ans.

Suite à la page 16



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

Nous concevons et fabriquons
«votre» maison ou chalet pré-usiné

Offrez-vous la garantie de:

- maison sur mesure
- budget respecté
- support technique complet du début à la fin
- service après-vente personnalisé
- confiance et fiabilité

Produit Laprise inclus:

- Charpente
- Portes et fenêtres
- Isolation
- Finition intérieure et extérieure
- Armoires



La Châteleine 3 chambres
Produit Laprise installé 73 790\$

* Brique en sus

240, des Ateliers, Montmagny
autoroute 20, sortie 376
248-0401/1-800-463-1107

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi: 9h à 21h
vendredi et samedi: 9h à 16h

ROY

PRODUITS MÉTALLIQUES ROY
inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



«Ton peuple, Seigneur, a besoin de multiples secours pour sa traversée d'ici-bas, que ta bonté les lui donne aujourd'hui et demain, trouvant alors la force nécessaire dans les biens qui passent, il recherchera les biens éternels avec plus de confiance. Par Jésus... Amen.»

Chers lecteurs, chères lectrices,

Vous venez de lire une prière, en encadré. En y voyant de près, cette composition-prière peut aussi servir de grille pour une lecture de l'actualité, la vôtre, la nôtre, la leur... bref, une base surprenante pour faire de l'analyse sociale, c'est-à-dire un questionnement et un approfondissement de sa vie par un confirmé adulte, sous le souffle de l'Esprit Saint...

Je vous offre le questionnement et vous laisse les réponses. Une chronique inter-active, quoi! qui fait marcher et fonctionner les neurones, de part et d'autre.

En toute déférence et respect, à vous!

«Ton peuple»

Dieu a un peuple?

Suis-je compris dedans?

Quels en sont les tenants et aboutissants?

«a besoin de multiples secours»

Est-ce un besoin conscient ou confus?

Comment clarifier?

Multiples, c'est-à-dire nombreux: en nommer trois...

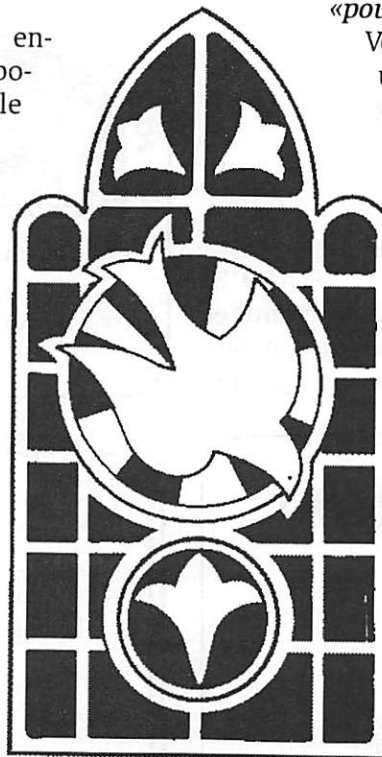
Secours: de quel ordre?

Temporel?

Spirituel?

Personnel ?

Social?



«pour sa traversée d'ici-bas...»

Votre vie se présente-t-elle à vous comme une traversée:
d'un désert?

d'un arpent de neige?

d'un ouragan sur la mer?

avec naufrage?

avec atterrissage forcé?

à forte turbulence?

faible?

un voyage sans histoire?

«que ta bonté les lui donne aujourd'hui et demain»

S'agit-il vraiment d'un don?

d'un échange?

Est-ce un engagement à court, moyen ou long terme?

«trouvant alors la force dans les biens qui passent». Est-ce une affirmation téméraire?

Les biens qui passent: un appui fragile?

Incontournable?

«il recherchera les biens éternels

avec plus de confiance»

Est-ce défendable théologiquement ?

Comment briser le cercle des enfermements de la possession?

P.S. Pour un éclairage de ce questionnement et une base de référence dans vos recherches, je vous propose d'ouvrir votre Bible ou Nouveau Testament (L'abbé Jean-Guy en a donné au cours du Carême dernier) voir en Luc 2,1-14 et en Marc 6,45-52

Robert Leblanc, curé

Réduction de la durée de la semaine de travail

Il est le 1er octobre 1999, qu'entraîne en vigueur la réduction de la semaine normale de travail, qui est passée de 42 à 41 heures. Rappelons qu'en vertu de cette diminution progressive de la durée de la semaine normale de travail, elle sera réduite à 40 heures au 1er octobre de l'an 2000.

La durée de la semaine normale de travail, telle que prescrite par la Loi sur les normes du travail, sert à déterminer à partir de quel moment un salarié effectue du temps supplémentaire et voit son salaire

horaire habituel majoré de 50%.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec la Commission des normes du travail au numéro sans frais 1 800 265-1414 ou consulter leur site Internet www.cnt.gouv.qc.ca.

SOURCE: Commission des normes du travail


L'UMRCQ change de nom

Suite de la page 14

M. St-onge prend ainsi les rênes de la nouvelle fédération québécoise des municipalités, dont 1073 municipalités et 90 MRC sont membres.

SOURCE:

Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec et Fédération québécoise des municipalités



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763	Qué.: (418) 692-0659
Fax: (418) 259-7236	Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>


Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage
Cirage
Etc.

D. PAQUET




ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PVSP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638	Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222	Cell.: (418) 241-3333



Boulet

Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Achat et vente de ferme

SERVICE DE BULLDOZER AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)
Tél.: 418-248-3310



La Francolière

Un rappel de la Charte des droits et des devoirs des élèves

Bonjour à tous

Pour souligner les fêtes des écoliers, je vous rappelle que le conseil des étudiants est responsable d'écrire les noms des élèves fêtés dans le mois sur un tableau spécial dans le vestiaire.

De plus, nous avons commencé pour le mois de janvier à rappeler les articles de notre Charte des droits et des devoirs aux élèves. À chaque mois, nous sensibiliserons les élèves à porter attention à un article de la Charte. Les membres du conseil des élèves circuleront dans les classes pour présenter à nouveau les affiches associés à l'article. Nous avons décoré un babillard au vestiaire où l'article est mis en évidence. Le directeur fera aussi sa tournée pour rencontrer à nouveau chaque groupe.

Voici l'article travaillé au mois de janvier:

Article #3: J'ai le droit d'être en sécurité et d'être protégé contre tout mauvais traitement.

Et celle du mois de février:

*Article #1: J'ai droit au respect de la part du personnel et autres élèves de l'école.
C'est super!*

Nous avons aussi décoré et organisé une activité spéciale pour souligner la St-Valentin. Je vous en reparle le mois prochain. À la prochaine
Joyeuse St-Valentin!

Étienne Morin



DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Votre Valentin(e) appréciera votre marque d'attention: la petite carte, la bouteille de vin et le petit cœur en chocolat, on ne s'en lasse pas.

*Et puis, on dit que ça fait autant plaisir de donner que de recevoir!
Alors, donnez... , vous verrez!*

À surveiller au cours des prochains mois

Nous aurons des prix spéciaux pour certains produits «Spécial longue durée». Voilà une autre façon de bien vous servir.

Nous formons toujours des groupes de 6/49 et de Super 7. C'est une façon économique d'avoir en sa possession beaucoup de chances de gagner avec peu d'investissement. Vous n'avez qu'à le demander au comptoir.

Nos gagnants pour le bas de Noël et la traîne sauvage sont:
M. Égide Dumas et Jean-Claude Plourde.

Nos heures d'ouverture

Lundi au mercredi: 6h30 à 22h
Jeudi-vendredi: 6h30 à 23h
Samedi: 7h30 à 23h
Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



La recette des Fermières

Bouillon: Fondue chinoise

- 1 oignon moyen coupé en petits morceaux
- 3 c. à tab. de farine 1 c. à table d'eau
- 2 cubes de bouillon de poulet
- 2 cubes de bouillon de boeuf
- Fines herbes au goût sel et poivre
- 1/2 tasse de vin rouge ou blanc si désiré

Fondre le beurre dans une casserole. Faire revenir les oignons quelques minutes. Ajouter la farine, bien mélanger. Ajouter l'eau, brasser quelques minutes. Ajouter les cubes de bouillon, les fines herbes, sel et poivre. Bouillir quelques minutes. Au moment de servir ajouter le vin.

Bon succès et Bonne St-Valentin



MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER

la nouvelle
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHA

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer

Licence RBQ
8000-1316-58

Tél. et Fax: 259-2628

GARAGE **PATRICE SAMSON enr.**



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



LA GIROUETTE

Déplace-toi dans la grille à partir de la case "départ".
Chaque case t'indique le nombre de bonds et la direction à suivre.
Encerle le premier dessin sur lequel tu t'arrêteras, c'est la réponse du jeu.

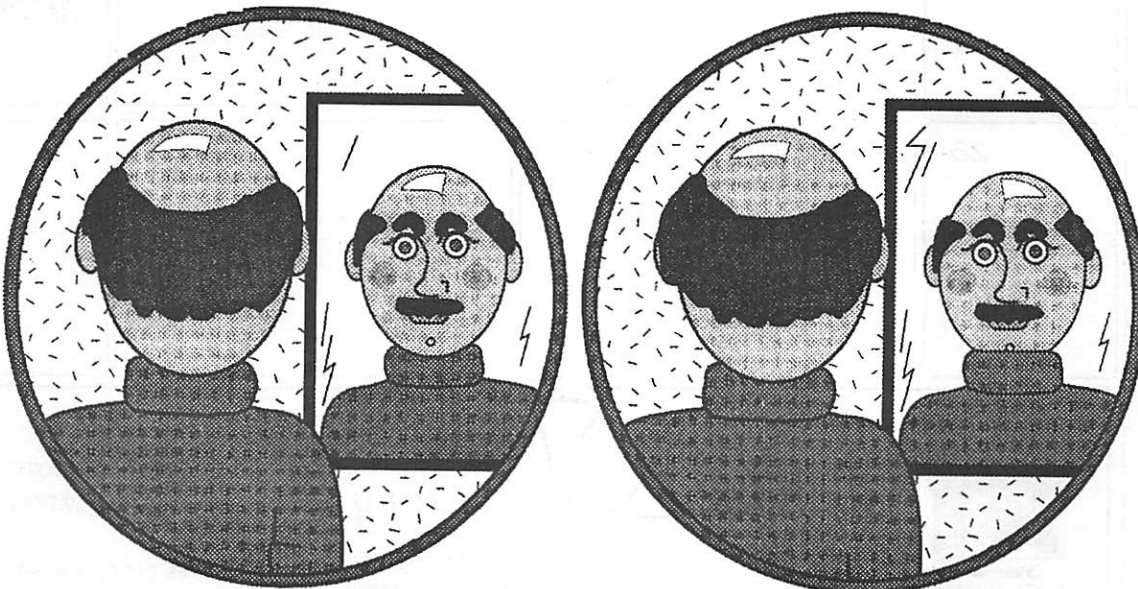
		Nord								
→ Départ		3 sud		2 est	2 ouest	5 sud		4 ouest	5 sud	3 ouest
	1 sud	5 est	2 sud	3 ouest		1 ouest	1 nord	1 sud		
Ouest		4 sud	2 ouest	2 nord	1 sud	4 sud		3 ouest	1 nord	
	2 est	2 nord	1 ouest	1 sud	2 nord	2 sud	2 nord	1 ouest		
	1 sud	4 sud		2 ouest		1 sud		1 nord	1 ouest	
		1 ouest	4 nord		1 ouest	5 nord	1 nord	1 ouest		
		Sud								
		Est								

Solutions en page 29



JEU DES DIFFÉRENCES

Peux-tu trouver les 5 différences entre ces deux illustrations?




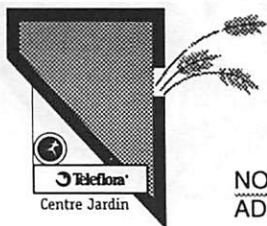
2

FÉVRIER

0 0 0

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7 Séance régulière du Conseil	8	9 Réunion des Fermières en après-midi	10	11 <i>Tombée de L'Écho</i>	12
13 Brunch Baseball mineur 10h à 13h aux Loisirs	14  St- Valentin	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26 <i>Soirée dansante aux Loisirs Orchestre Aline Talbot</i>
27	28	29				



Fleuriste
Demontmagny Inc.

- ✿ FLEURISTE
- ✿ BOUTIQUE DÉCORATION
- ✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE
ADRESSE

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 10 janvier 2000, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 décembre 1999 ainsi que celui de la séance spéciale du lundi 20 décembre 1999 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 décembre 1999 soit accepté (en y apportant la précision suivante : "Dans les comptes à payer à l'item remb. frais déplacement de M. Réjean L'Italien 835km à .24 = 200,40\$, il faut ajouter remb. achat lumières 54,20\$ pour un total de 254,60) ainsi que le procès-verbal de la séance spéciale du lundi 20 décembre 1999 soit accepté

COMPTES PAYÉS EN DÉCEMBRE

Ferme Rosmar enr., remb. taxes 1999	84,61
Société Canadienne des Postes, achat timbres	158,73
Ministre Revenu Québec, remise de décembre 1999.....	4 792,01
Revenu Canada, remise de décembre 1999	3 256,79
Régie Inter. Anse-à-Gilles	865,04
CARRA, remise de décembre	265,74
Richard Leblanc, enlèvement vidanges décembre 1999	2 229,24
La Fabrique Saint-François, loyer Bibliothèque janvier 2000.....	166,67
Bureautique Côte Sud, réparation télécopieur, papeterie	80,92
Hydro-Québec, électricité usine chloration	244,67
Québectel, service bureau et garage.....	426,23
Comité d'Embellissement , 2 sapins de Noël.....	57,51

MicroPlus Côte Sud, appel de service	80,52
MRC de Montmagny, étiquettes, comptes taxes, mutations	76,99
Laboratoire Environnement, analyse eaux usées et échantillon d'eau	127,11
Unicoop, pièces tracteur Ford	172,04
Moulin à Scie portatif, bois	77,06
René Samson, pièce moteur ventilateur	164,66
Pierre Martin, essuie-tout, sacs, etc.	42,13
Propane GRG inc., propane caserne incendie	377,62
Métal LPL enr., tube en acier Par Morigeau	41,35
Prévention Tério inc., vêtements sécurité employés	148,22
Macpek, pièce camion Ford	385,88
Gaston Garant, remb. pièce assainissement	20,11
Jacques Pelletier, honoraires prof. Description foncière Lot P-206.	695,90
Pétrole Montmagny, huile chauffage	
1024.9 litres à .309 M. Paroisse	364,27
257.3 litres à .309 Garage.	91,46
	455,73
Mack Ste-Foy, pièces camion Mack	177,34
Novicom 2000, location radio	46,01
Excavation Gérard Pouliot, sable et sel.	1 227,92
John Meunier, sachets pour test chlore	69,24
Praxair, location bouteilles	21,66
ABA Construction, location équipement	285,26
Produits VT0, 1 caisse antigel	82,59
Mercier Electrique, réparation lumières de rue	187,90
Lubrasystèms, matériel entretien véhicules	459,40
Epicerie Morigeau, essence et fournitures	80,49
Les Automobiles Chabot, pièces	
Camion Ford 10 roues	309,13
Camion incendie	56,37
Camion Ford (ambulance)	83,10
	448,60
Picard Aciers inc., barre acier	27,87
Techmix, asphalte	518,76
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore.	549,01
Microplus Côte-Sud, batterie de secours	517,56

Bureautique Côte Sud, photocopies excédentaires	37,07
Les Éditions Mabec, calendrier municipal 2000	24,45
Jocelyne Noël, entretien bureau décembre 1999	44,00
Québectel Mobilité, cellulaire municipalité et pompier	74,91
Excavations Chanel & Fils, location pelle bris égout	477,35
Meubles Morigeau, panneaux (boîte neige camion)	63,80
Gérard Brisson, réparation chauffage Garage	196,13
René Samson inc, ampoules extérieur garage	44,69
Bossé et Frère inc., pièce camion Ford	50,06
T-Tracto, pièce niveleuse	34,07
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	44,85
Pétrole Montmagny,	
2194.9 litres à .309 huile chauffage M. Paroisse	792,82
937.3 litres à .309 huile chauffage Garage	339,53
7061.1 litres à .526 diesel	4251,17
	5 383,52
Pièce d'Auto GGM, pièces	
Souffleur	22,65
Ambulance	68,54
Entretien TP	60,69
	151,88
Martin Simard Transport, 12 voyages de neige	244,18
Gérard Pouliot inc., sable et sel	4 499,48
Propane GRG inc., propane commercial	268,50
Praxair, location bouteille + oxygène	86,98
Carquest Pièces d'Autos, pièces diverses équipement	413,14
Ultra Dépanneur, essence	
Fourniture TP	6,76
Pompiers	32,00
Ass. eaux	15,66
	54,42
Comptoir d'Entraide, 2 sacs linge Garage	10,00
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Borne-fontaine	32,43
Caserne incendie	9,19
M. Paroisse	32,43
Ass. eaux	101,07
Travaux publics	740,47
	930,94
Hydro-Québec, électricité	
Pav. Bédard	64,24
Sation (Morigeau)	239,83

Bi-énergie M.....	46,73	
Station (Village).....	653,13	1 003,93
Gaston Garant, remb. frais déplacement décembre 766 km à .24.....		183,84
Réjean L'Italien, remb. frais déplacement décembre 268 km à .24.....		64,32
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom		20,53
Marché Morigeau, essence service incendie		55,05
Total :		34 668,63\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
 ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte les comptes payés en décembre 1999 et autorise le secrétaire-trésorier à payer les comptes suivants:

COMPTE À PAYER JANVIER

Assurance Vie Desjardins-Laurentienne, ass. collective janvier 2000	1 395,53
CIB, support technique et téléphonique + support version réseau	2 703,09
Garage J.G. Rémillard, 2 lames.....	255,90
Wilson & Lafleur, service mise à jour code municipal (sec.).....	42,80
Publications CCH ltée, mise à jour Code municipal (élus).....	430,14
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes ..	17,25
Hydro-Québec, éclairage public de décembre 1999	528,33
Caisse Pop. St-François, remise fédérale suppl. déc. 1999	142,50
Québecel, service bureau et garage.....	406,43
Ministre Revenu Québec, remise suppl. déc. 1999	208,37
Société Canadienne des Postes, envoi xpresspost	4,59
Ass. Directeurs Municipaux, inscription cours formation.....	172,54
Total :	6 307,47\$

Je soussigné, Yves Laflamme secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis, pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX ET L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES ET SERVICES POUR 2000.

Compte tenu du volume de ce règlement, il sera possible de le consulter au bureau municipal aux heures d'ouverture.

COURS INTITULÉ : " GESTION MUNICIPALE : UNE PRATIQUE ET DES LOIS ". SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET INSPECTEUR : LEURS FONCTIONS ET RELATIONS, ENTRE EUX ET AVEC LE CONSEIL.

L'objectif du cours offert est d'aider à faire comprendre le rôle de chacun afin d'améliorer leurs relations et réaliser une meilleure gestion. C'est aussi de fournir des outils pour mieux travailler dans un esprit de soutien mutuel et de respect de la loi.

Cette formation est dispensée par Me Daniel Bouchard et Me Mario-Paul Hus. Le cours est donné à différents endroits à travers la province et ce, du 26 janvier au 10 mars 2000. Le cours dure toute une journée et les frais d'inscription pour les participants s'élèvent à 150\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire-trésorier à suivre le cours " Gestion municipale : une pratique et des lois ".

LETTRÉ DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le comité d'embellissement transmet une lettre aux membres du Conseil municipal. Cela concerne la possibilité que dans le futur, suite au remplacement de l'infrastructure (réseau d'aqueduc, égout et pluvial) de la plus vieille partie du réseau, il ne soit reconstruit qu'un trottoir au lieu de deux. Selon le comité, cela représenterait un danger, en plus d'enlever du cachet à notre village. Une copie de ladite lettre est remise à chacun..

Le Conseil municipal accuse réception de la lettre en provenance du comité d'embellissement.

LETTRÉ D'UNE CONTRIBUABLE

Madame Léna Tremblay de la rue du Moulin se demande pourquoi il n'y a toujours pas de signalisation annonçant une limite de vitesse à 30km/h sur la rue du Moulin? Ce simple geste contribuerait à réduire un peu la nuisance que les résidents vivent à cause de la circulation des véhicules des employés de Produits Métalliques Roy.

Le Conseil municipal accuse réception de la lettre de madame Léna Tremblay et est d'accord pour qu'un panneau de signalisation limitant la vitesse à 30km/h dans la rue du Moulin soit installé. Il en est de même pour l'avenue Gendron et la 1^{re} Avenue. Le secrétaire municipal va entreprendre les démarches nécessaires auprès du ministère des Transports.

RÉFORME CADASTRALE – OBTENTION DE LA MATRICE GRAPHIQUE ET DE CERTAINES DONNÉES DU RÔLE D'ÉVALUATION

Les travaux de rénovation cadastrale ont été amorcés en 1994 et toucheront au cours des prochaines années un certain nombre de circonscriptions foncières dont celles de Montmagny et de Bellechasse.

Or, pour les fins de la planification de ces travaux, la Direction générale du foncier du ministère des Ressources naturelles doit utiliser :

- une copie papier de la matrice graphique
- certaines données du rôle d'évaluation municipale.

La présente constitue une demande formelle pour l'obtention de ces données et documents qu'eux vont utiliser pour la fin de février 2000.

Donc, pour les données du rôle d'évaluation, la municipalité doit donner son autorisation par résolution à la MRC de Montmagny pour qu'elle remette des informations à la Direction de la rénovation cadastrale.

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rénovation cadastrale vont touchés au cours des prochaines années un certain nombre de circonscriptions foncières dont celles de Montmagny et de Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE la direction de la rénovation cadastrale va devoir utiliser certaines données du rôle d'évaluation municipale;

CONSIDÉRANT QUE la direction de la rénovation cadastrale entend obtenir ces informations à la MRC de Montmagny mais que celle-ci doit obtenir le consentement de chacune des municipalités concernées avant de révéler quelque information que ce soit;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la MRC de Montmagny à remettre les données demandées du rôle d'évaluation de la municipalité à la direction de la rénovation cadastrale pour les fins de la réforme cadastrale.

QUE cette autorisation soit également valable à couvrir d'éventuelles demandes pour l'actualisation de ces données.

NORAM (PLANS POUR LA DESSERTE)

La demande d'exclusion a été acceptée par la Commission de protection du territoire agricole.

La désignation cadastrale a été faite par l'arpenteur géomètre Jacques Pelletier et a été acheminée à la CPTA pour fin d'enregistrement au bureau de la publicité et des droits.

La municipalité a choisi la firme NORAM pour une expertise concernant l'infrastructure d'une voie de desserte à Morigeau.

NORAM a fait parvenir à la municipalité le détail des honoraires professionnels à prévoir pour la réalisation de cette route d'accès. La municipalité a pris connaissance de cette proposition et est en réflexion depuis.

Suite à une discussion, le Conseil municipal décide de retenir la proposition de la firme

NORAM. Le coût de la proposition sera partagé également entre la municipalité et Les Produits Métalliques Roy inc.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut diminuer les irritants qu'ont à subir certains résidents du secteur Morigeau;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'une route d'accès de la Montée Morigeau jusque derrière Les Produits Métalliques Roy inc. permettraient de diminuer sensiblement la circulation sur le chemin Morigeau et la rue du Moulin;

CONSIDÉRANT QUE les camions-remorques et les véhicules des employés emprunteraient cette voie d'accès;

CONSIDÉRANT QU'une route d'accès à cet endroit permettrait de diminuer le trafic sur le chemin Morigeau et contribuerait à rendre le secteur plus sécuritaire;

CONSIDÉRANT QU'à la séance du 6 décembre 1999, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud a mandaté la firme NORAM Experts-Conseils inc. de Montmagny pour lui présenter une estimation de coût dudit projet ainsi que des plans touchant la composition de l'infrastructure de la voie de desserte avec en plus une attention spéciale sur le réseau de drainage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition de coût que lui a présenté la firme NORAM Experts-Conseils inc. et dont les étapes de réalisation vont être les suivantes :

- Étude géotechnique de sol sur le site
- Relevés de nivellement du site
- Détermination du tracé optimal
- Conception du système de drainage pour la rue et pour les stationnements
- Préparation des plans préliminaires
- Préparation des plans de construction
- Préparation des devis
- Appel d'offres, analyse des soumissions et recommandation

QUE les travaux débutent aussitôt que l'accès au site va permettre aux spécialistes de se rendre sur les lieux.

QUE les coûts de cette étude géotechnique et la conception des plans soient partagés équitablement entre la municipalité et Produits Métalliques Roy inc.

Monsieur Pierre Jean se retire et ne participe pas à cette décision afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

La séance se termine vers vingt-deux heures et vingt minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-très.



Une saison riche en dépassement

Oui, cette année le hockey à été possible grâce à l'implication de certains parents.

Nous tenons donc à leur dire merci: Herman Pelletier, Marc Blais, Benoît Létourneau, Steve Gourgues et Normand Lacroix.

Quatre équipes ont pratiqué leur sport préféré.

Équipe Championne au classement>

Étienne Morin, Pascal Blais, Kévin Blais, Olivier Fiset et Maxime Dufour. Entraîneurs: Marc Blais et Emmanuel Lacroix.



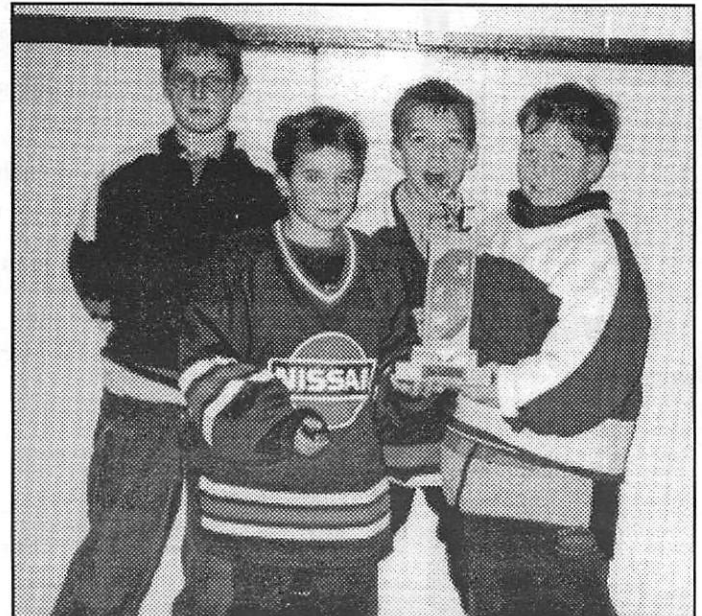
Équipe Gagnante des séries>

Jason Gourgues, Pierre-Luc Lemieux, Philippe Gourgues et Samuel Laflamme François Gourgues. Entraîneur: Steve Gourgues.



Équipe Finaliste des séries>

Mathieu Rémillard, Maxime Létouneau, Jason Létourneau, Zacharie Roy et Kevin Guimont. Entraîneur: Benoît Létourneau.



Équipe Participante

Patrick Garant-Pelletier, Louis Garant, Jean-François Blais, Jérôme Blais et Yowan Lamontagne. Entraîneur: Herman Pelletier.

Merci également à monsieur Normand Lacroix qui a bien voulu prendre en charge la responsabilité du bas du centre et de la patinoire. Merci à tous ces bénévoles.

Les Sports d'hiver



Petites annonces

SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Quelques places sont disponibles pour les enfants âgés entre 0 et 5 ans. Horaire flexible adapté selon vos besoins. Possibilité d'obtenir des reçus pour fins d'impôt. Contactez-moi, Maggy Gendron au 259-2012.

Les Rayons de Soleil de St-François

Ce sont des bénévoles offrant du temps à partager. Ce sont des personnes ayant le goût de faire plaisir tout en rendant des services tels que: visites ou téléphones d'amitié, partenaires pour jouer aux cartes, accompagnement médical, moments de répit aux jeunes mamans. Si vous avez des besoins ou des suggestions, nous serons heureux de vous aider.

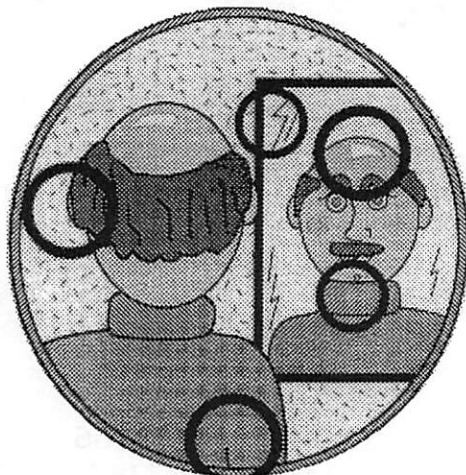
Vous pouvez composer le: 259-7004 ou 259-2656.

Les Jeux de L'Écho

No 49



No 60



SOLUTIONS

O bonsoins

Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

Bougez un peu, votre coeur vous en sera reconnaissant!

Beaucoup de personnes qui font de l'hypertension artérielle pensent qu'ils doivent se déplacer lentement et éviter toute activité énergétique afin de ne pas faire monter leur tension artérielle. En fait, l'organisme ne fonctionne pas de cette façon. La pratique régulière d'exercices aide au contraire à prévenir une augmentation de la tension artérielle; c'est une bonne façon de libérer ses tensions et de maîtriser son poids. Elle contribue même au rétablissement après une crise cardiaque.

Le corps est fait pour travailler mais, de nos jours, le travail implique souvent de longues périodes en station debout ou assise. Nous traitons notre corps comme une voiture de course que nous n'utiliserions que pour aller à l'épicerie. Or, nos muscles fonctionnent mal si nous ne les faisons pas travailler, ce qui est le cas du plus important d'entre eux, le coeur. Avez-vous déjà vu un bras après le retrait d'un plâtre? Les muscles sont affaiblis et ankylosés. C'est le même phénomène qui se produit pour le coeur, bien que nous ne le voyions pas: il s'affaiblit par manque d'exercice.

Que fait le muscle du coeur? Il pompe le sang pour l'acheminer dans tout le corps, même pendant le sommeil, à raison de cinq litres par minute. Si cela ne vous impressionne pas, essayez de soulever cinq litres de liquide! Pour une personne qui n'est pas en forme, c'est plutôt difficile. Il en va de même pour le coeur: s'il n'est pas en forme, il doit travailler plus fort pour pomper le sang, même au repos.

Heureusement, on peut remettre son coeur en forme. Il suffit de trois séances hebdomadaires de 30 minutes d'une activité physique un peu essoufflante. Par un peu essoufflante, on entend qu'il faut être encore capable de parler, mais pas de chanter, par exemple. Il peut s'agir d'un cours de conditionnement physique au rythme approprié, sinon la marche, le jogging, les ballades à vélo, la danse et le golf sont agréables à tout âge. N'oubliez pas non plus les occasions quotidiennes de faire de l'exercice, comme monter les escaliers plutôt que de prendre l'ascenseur, marcher jusqu'au dépanneur plutôt que de s'y rendre en voiture, jouer à la balle avec les enfants du quartier. Consultez votre médecin. Il pourra répondre à toutes vos questions sur les programmes d'exercice.

Conseils utiles

Commencez doucement et augmentez l'intensité graduellement.

Incorporez l'exercice à votre mode de vie.

Ne pratiquez des activités énergiques que si vous faites de l'exercice régulièrement.

Portez des vêtements et des chaussures confortables.

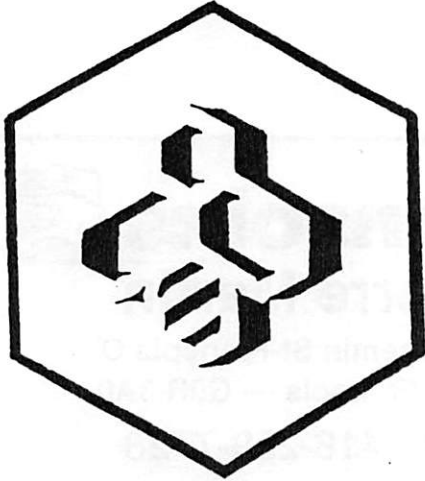
Si ça fait mal, arrêtez!

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE





La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Obtenez jusqu'à
en prime
sur votre
nouvelle cotisation
REER

1 %

* sujet à certaines conditions

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

Votre seule institution financière

LOCALE

LÉON JALBERT
Directeur